



## Résiliation de mon contrat mobile orange

Par **Aumercier**, le **02/10/2012 à 09:16**

Bonjour,

au mois de septembre je me suis retrouvée au RSA n'ayant pas retrouvé de travail, et Ne pouvant pas régler ma facture de portable j'ai résilié mon contrat chez orange et maintenant on me demande les 6 mois restant du contrat donc 177E.

La Société de recouvrement intrum justitia va me prélever tout les mois 20e avec 418 par mois j'ai même pas le quoi de payer toutes mes factures que puis je faire merci de me répondre cordialement Isabelle Aumercier

Par **alterego**, le **02/10/2012 à 14:17**

Bonjour

Justifiez auprès d'Orange que vous ne percevez que le RSA ce qui vous a conduit à résilier l'abonnement.

Demandez-lui de bien vouloir informer Intrum Justitia qu'il se désiste de son action.

Dans le cas contraire saisissez le juge de proximité.

Cordialement

Par **Tisuisse**, le **02/10/2012** à **15:38**

Bonjour,

Lisez aussi ceci :

[http://www.experatoo.com/information-du-consommateur/officines-recouvrement\\_73116\\_1.htm](http://www.experatoo.com/information-du-consommateur/officines-recouvrement_73116_1.htm)